

REPUBLIQUE FRANCAISE



A l'attention de :

Monsieur Fabrice PANNEKOUCKE
Président de la Région Auvergne-
Rhône-Alpes

101 cours Charlemagne
69269 LYON CEDEX 02



Lyon, le 21 octobre 2024

PIERRICK COURBON

Député de la Loire

Objet : Ligne TER Saint-Etienne-Lyon : la Région doit mettre en place un service alternatif efficace de toute urgence

Monsieur le Président,

JEAN-CLAUDE TISSOT

Sénateur de la Loire

Ce jeudi 17 octobre 2024, des pluies torrentielles ont provoqué d'importantes inondations dans plusieurs départements de la région. Les dégâts dans la Loire sont considérables. Bien que l'autoroute A47 ait pu rouvrir samedi matin, la circulation des trains dans les deux sens entre Saint-Etienne et Lyon est toujours interrompue. Face à l'absence de réelle solution alternative, les milliers de personnes qui empruntent cette ligne TER au quotidien sont confrontées à un mur de difficultés.

JOHANN CESA

Conseiller régional de la Loire

Le trajet Saint-Etienne / Lyon par le train prend, en temps normal, environ 45 minutes. Depuis la semaine dernière, il faut plus du double de ce temps ! Alors qu'aucun bus de substitution direct n'a été mis en place par la Région, les personnes qui souhaitent se rendre à Lyon en transports en commun doivent prendre un bus jusqu'à Givors, puis un train de Givors à Lyon.

Mais cela n'est possible que le matin : passé 7h20 (pour une arrivée à 9h06), la seule solution pour relier ces deux métropoles est de prendre un train jusqu'au Coteau, puis un second train jusqu'à Lyon, pour un temps de trajet d'environ 3h00 ! De Lyon à Saint-Etienne, le casse-tête est le même... Les bus permettant de relier Givors à Saint Etienne ne circulant pas entre 9h40 et 16h50, la seule option possible est, là encore, le train passant par Roanne, qui met environ 3h00.

Cette situation est tout bonnement inacceptable ! Les travaux de remise en état de la ligne pourraient durer plusieurs semaines. Il est essentiel que la Région mette en place, en urgence, des Cars Régions directs au départ de Saint-Etienne, de Saint-Chamond et de Rive-de-Gier afin que les usagers quotidiens de ce TER aient des conditions de voyage décentes.

Par ailleurs, il conviendrait que la Région se rapproche de Saint-Etienne Métropole pour faire en sorte que, durant ces périodes de crise, les usagers qui bénéficient d'un abonnement TER puissent utiliser le réseau de transports urbains de Saint-Etienne Métropole, sans frais supplémentaires, pour leurs déplacements internes au territoire de Saint-Etienne-Métropole.

Permanence parlementaire Sénateur TISSOT : 10 A rue Georges Teissier - 42000 SAINT-ETIENNE - jc.tissot@senat.fr

Permanence parlementaire Député COURBON - 2 rue Aristide Briand et de la Paix - 42000 SAINT-ETIENNE - pierrick.courbon@assemblee-nationale.fr

Groupe Socialiste, Ecologiste et Démocrate, Johann CESA : 101 Cours charlemagne, 69269 LYON Cedex 02 - johann.cesa@auvergnerhonealpes.fr

La fragilité de la ligne TER Saint-Etienne / Lyon, soumise aux aléas des crues du Gier et aux éboulements de terrain qui impactent régulièrement le bon fonctionnement des trains, est connue. Aussi, la Région doit être en mesure d'être plus réactive face à ces épisodes qui se multiplient, notamment lorsqu'il s'agit de mettre en place une offre alternative aux voyageurs, et doit entreprendre, en prévention, des travaux de consolidation de la voie ferrée.

Plus largement, il est impératif d'investir massivement pour développer les mobilités entre Lyon et Saint-Etienne. Même sans intempéries, la ligne TER Lyon-Saint-Etienne est sujette à d'importants problèmes de fonctionnement, et l'intensité des flux de mobilités quotidiennes souffre également d'une infrastructure autoroutière qui peine à dégager des solutions satisfaisantes pour les dizaines de milliers de voyageurs qui empruntent chaque jour cet axe.

Il faut agir dès maintenant pour répondre aux besoins et à la demande croissante. Il s'agit de relier les deux métropoles les plus importantes du territoire d'Auvergne-Rhône-Alpes. Cela ne peut être relégué au second plan.

En l'attente d'un retour de votre part, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, nos respectueuses salutations.



Pierrick COURBON



Jean-Claude TISSOT



Johann CESA